

Etude d'opportunité de requalification du carrefour de la Croix Blanche et de la rue de Coignièrès

Réunion publique

5 octobre 2023

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations



- ▶ Introduction de Monsieur le Maire
- ▶ Contexte et cadre de l'étude
- ▶ Bilan de la démarche de concertation avec les riverains
- ▶ Synthèse des enjeux du diagnostic
- ▶ Présentation des 2 variantes proposées
- ▶ Comparaison des variantes
- ▶ Calendrier prévisionnel
- ▶ Questions / Temps d'échange avec les participants

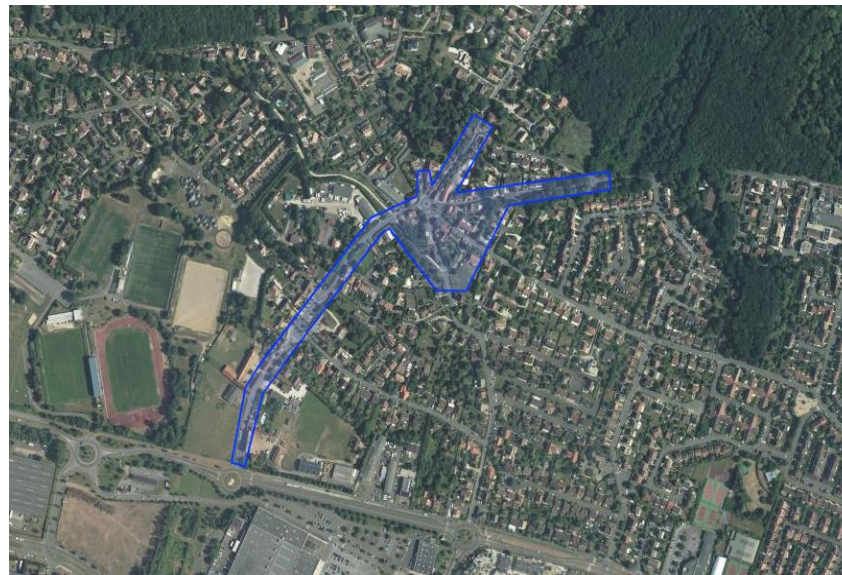


► Contexte de la mission

- Requalification de l'axe Chemin de Paris – Rue de Coignières à Maurepas
- Etude au stade de l'opportunité
- Prochaine étape : étude de faisabilité

► Objectifs de la mission

- Elaboration d'un diagnostic tous modes de la zone d'étude afin d'établir les enjeux et les objectifs de sa requalification – basé sur des données d'entrée, un diagnostic terrain et les retours des riverains
- Proposition de scénarios au stade opportunité, sous forme graphique et écrite
- Comparaison des scénarios (avantages/inconvénients)



2 ateliers de diagnostic les 31/01/2023 et 15/02/2023

Définition des enjeux et objectifs de la requalification.

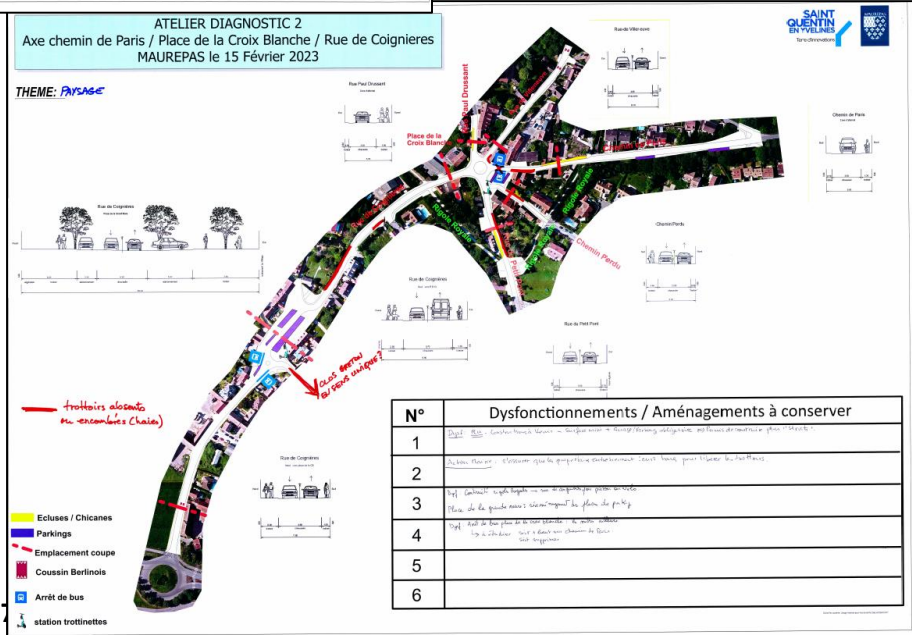
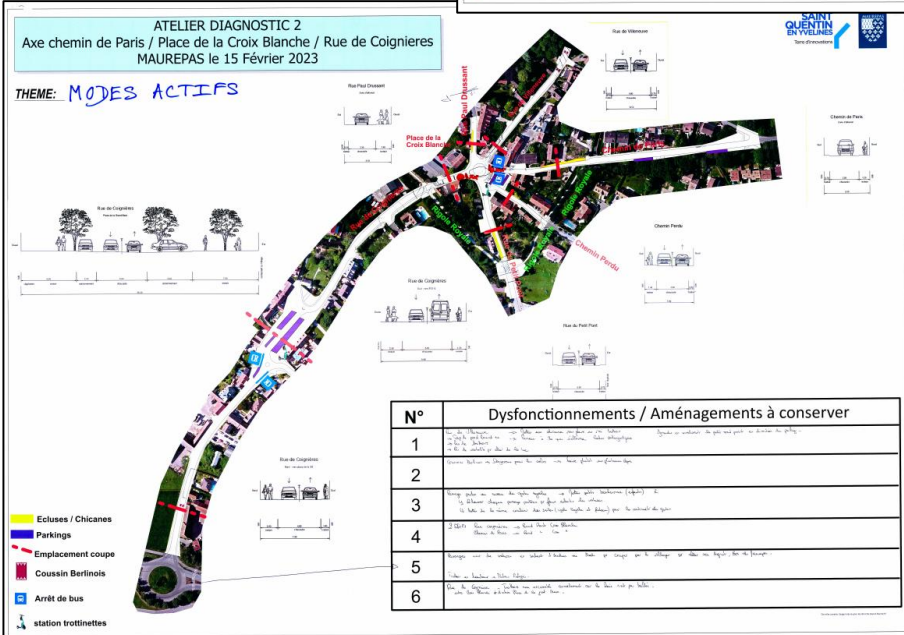
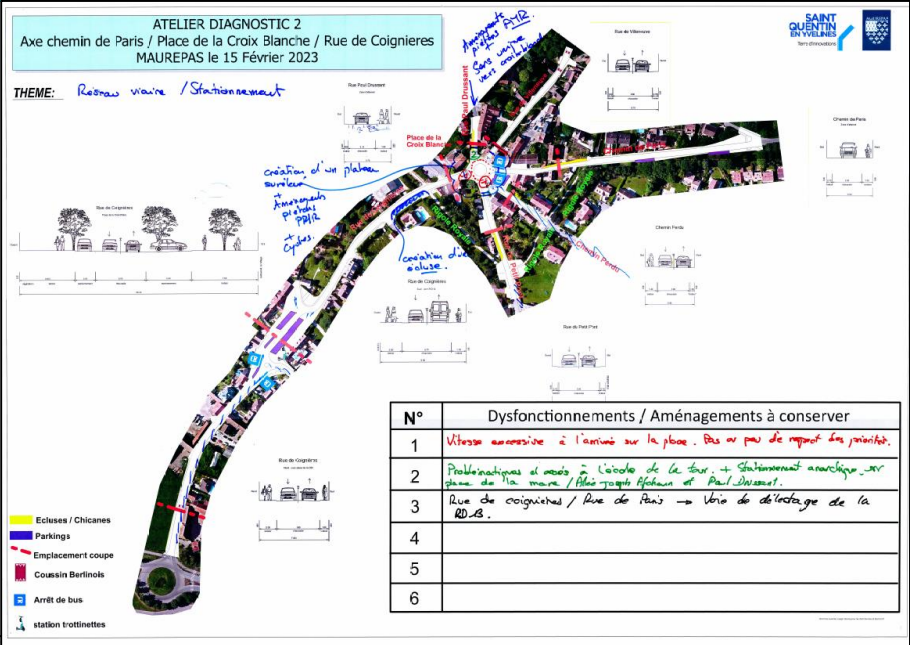
Répartition en 4 groupes de réflexion thématique (3 groupes pour le second atelier) :

- Réseau viaire (sécurité routière, fonctionnement de la place, hiérarchisation),
- Stationnement,
- Modes actifs et arrêt de bus (accessibilité, qualité des cheminements piétons et itinéraires vélos),
- Paysage (entrée de village et rigoles royales).

Restitution du travail :

- 1 rapporteur par groupe.
- Puis synthèse des échanges.
- Compte-rendu des ateliers transmis à la commune et intégré au diagnostic du BET.

Bilan de la démarche de concertation avec les riverains



	Enjeux	Objectifs
Circulation	Possible shunt de la RD13 et des boulevards par le village (non avéré). Vitesses réglementaires peu respectées. Priorités non explicites sur la place de la Grand'Mare.	Préserver l'esprit village en mettant en place des mesures pour diminuer le risque de shunt. Hiérarchiser et adapter les profils des voies en fonction des usagers attendus. Mettre en place des mesures pour apaiser les vitesses. Clarifier les priorités sur la place de la Grand'Mare.
Place de la Croix Blanche	Croisement et giration difficiles des bus. Quelques ralentissements dus aux différentes écluses / arrêt de bus en sortie de giratoire. Visibilité moyenne sur certains mouvements.	Revoir la configuration de la place. Améliorer la circulation des modes actifs.
Stationnement	Pression du stationnement, notamment rue de Coignières.	Augmenter l'offre de stationnement.
Arrêts de bus	Non accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.	Garantir l'accès des arrêts de bus aux PMR.
Déplacements piétons	Trottoirs étroits, discontinus, dégradés... pouvant obliger les piétons à marcher sur la chaussée.	Sécuriser la place des piétons. Faciliter les déplacements des PMR.
Continuités cyclables	Pas d'aménagements cyclables.	Faciliter les déplacements des cyclistes.
Paysage	Intersections rigoles / chaussée peu adaptées (perte du sentiment de sécurité et de confort).	Sécuriser et valoriser les intersections avec les rigoles.
Réseaux aériens	Gêne visuelle, mâts contraignants pour la circulation des piétons.	Envisager l'enfouissement des lignes aériennes.

► Variante 1

Grands principes d'aménagements :

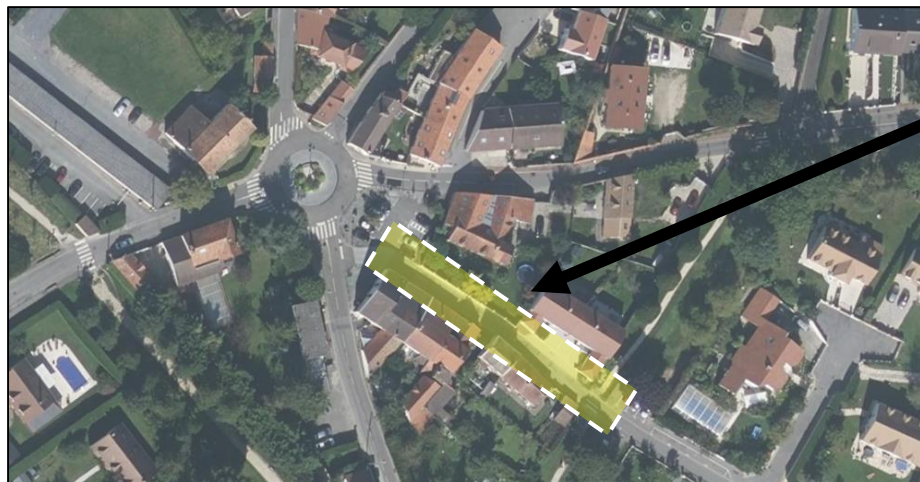
- Création d'une zone 30 unique dans le village et d'une zone de rencontre sur le Chemin Perdu
- Conservation d'un giratoire pour la place de la Croix Blanche
- Mise en place de différents aménagements pour faire respecter la limitation de vitesse et diminuer le risque de shunt
- Augmentation du stationnement
- Accessibilité des arrêts de bus
- Modes doux favorisés

Zone 30

Zone de rencontre
(20 km/h)



RD 13

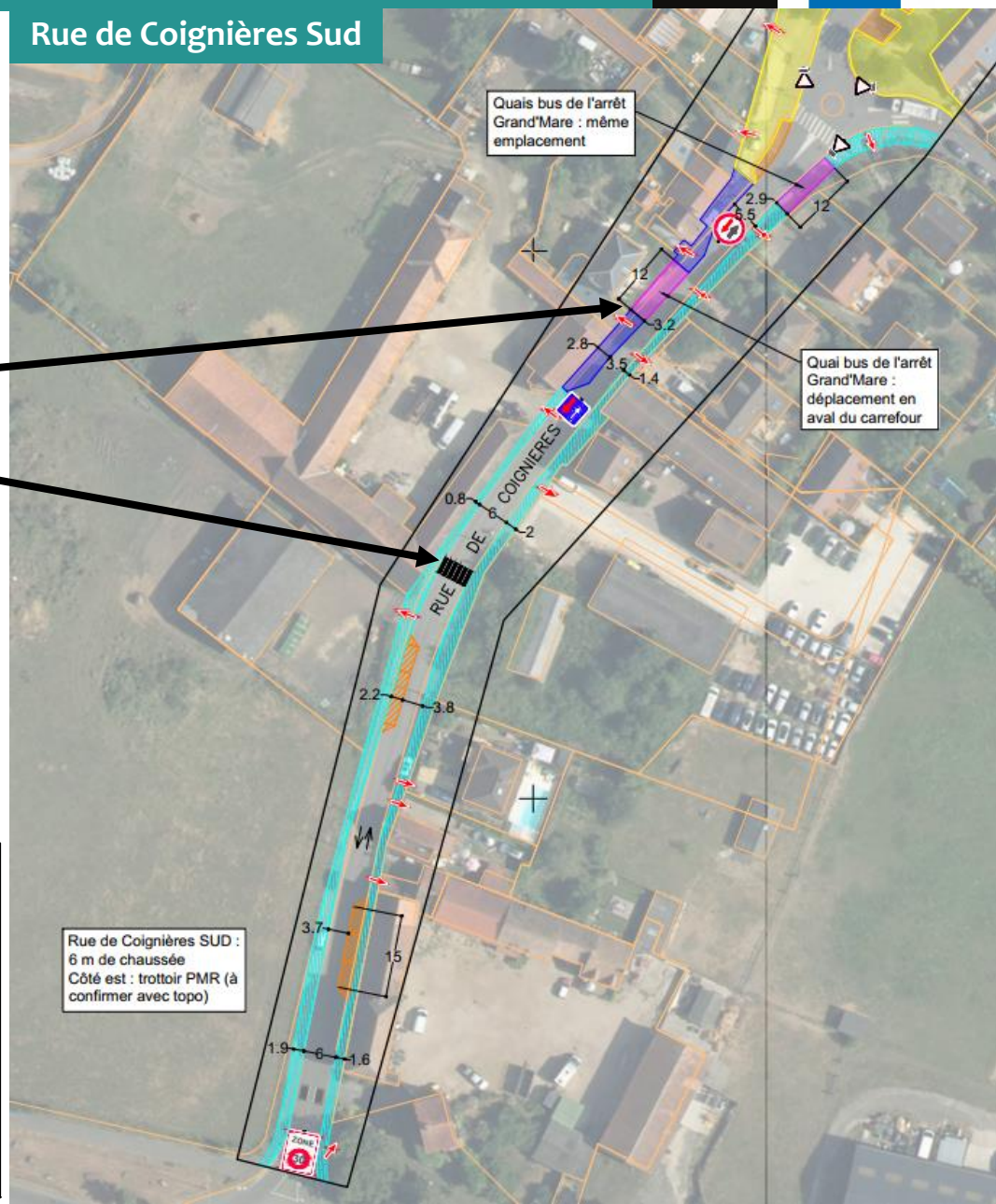


Présentation des 2 variantes proposées

► Variante 1

- Entrée de la zone 30 après le giratoire
- Création de 2x3 places de stationnement sous la forme d'écluses en alternance pour casser les vitesses
- Arrêt Grand'Mare déplacé, en écluse
- Création d'un passage piéton pour passer du trottoir Ouest étroit au trottoir Est PMR

Rue de Coignièrès Sud



Légende

- Zone d'étude
- Sens de circulation
- Zone de rencontre
- Chaussée
- Trottoir/espace piéton non modifié
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement)
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement et élargissement)
- Plateau surélevé
- Entrée charretière
- Stationnement existant
- Stationnement projet
- Quai bus accessible PMR
- Rigoles Royales
- Coussin lyonnais

► Variante 1

Panneaux Cédez-le-passage pour clarifier les 2 mini-giratoires

Création d'une place PMR

Place de la Grand'Mare

Création d'une place PMR

PLACE DE LA GRAND'MARE

Quais bus de l'arrêt Grand'Mare : même emplacement

Légende

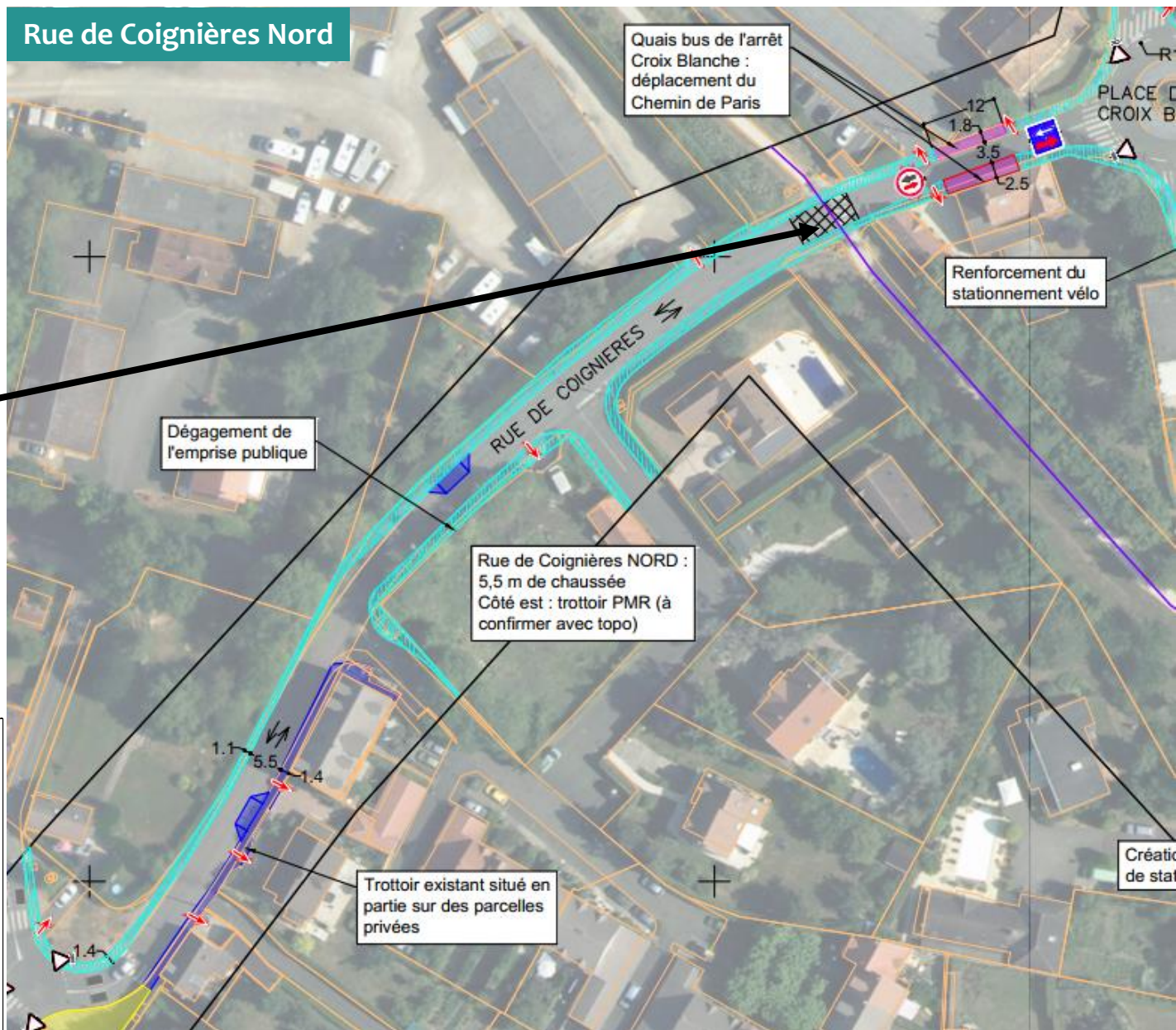
- Zone d'étude
- Sens de circulation
- Zone de rencontre
- Chaussée
- Trottoir/espace piéton non modifié
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement)
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement et élargissement)
- Plateau surélevé
- Entrée charretière
- Stationnement existant
- Stationnement projet
- Quai bus accessible PMR
- Rigoles Royales
- Coussin lyonnais

Présentation des 2 variantes proposées



► Variante 1

- Objectif d'un trottoir côté Est accessible aux PMR
- Implantation d'écluses en alternance pour éviter les reprises de vitesse (respect des 30 km/h)
- Croisement des rigoles : plateau surélevé



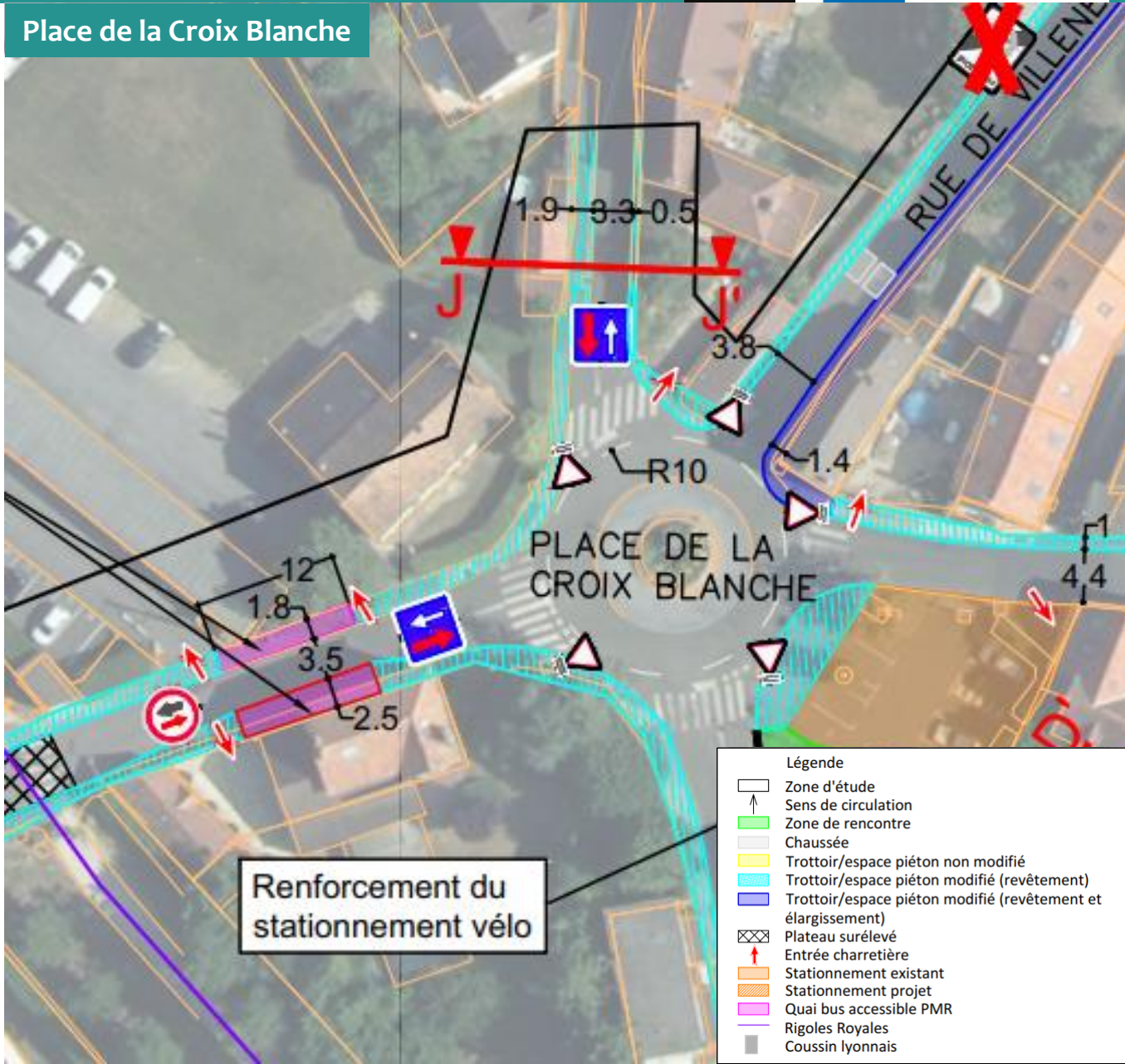
► Variante 1

Conservation d'un carrefour giratoire avec îlot central

Elargissement du trottoir à l'angle Chemin de Paris / Rue de Villeneuve

Arrêts Croix Blanche déplacés du Chemin de Paris à la rue de Coignièrès, fonctionnement en écluse (alternat)

Place de la Croix Blanche



► Variante 1

Objectif d'un trottoir côté Est accessible aux PMR

Coussins lyonnais réguliers pour éviter les reprises de vitesse (respect des 30 km/h)

Légende

Zone d'étude

Sens de circulation

Zone de rencontre

Chaussée

Trottoir/espace piéton non modifié

Trottoir/espace piéton modifié (revêtement)

Trottoir/espace piéton modifié (revêtement et élargissement)

Plateau surélevé

Entrée charretière

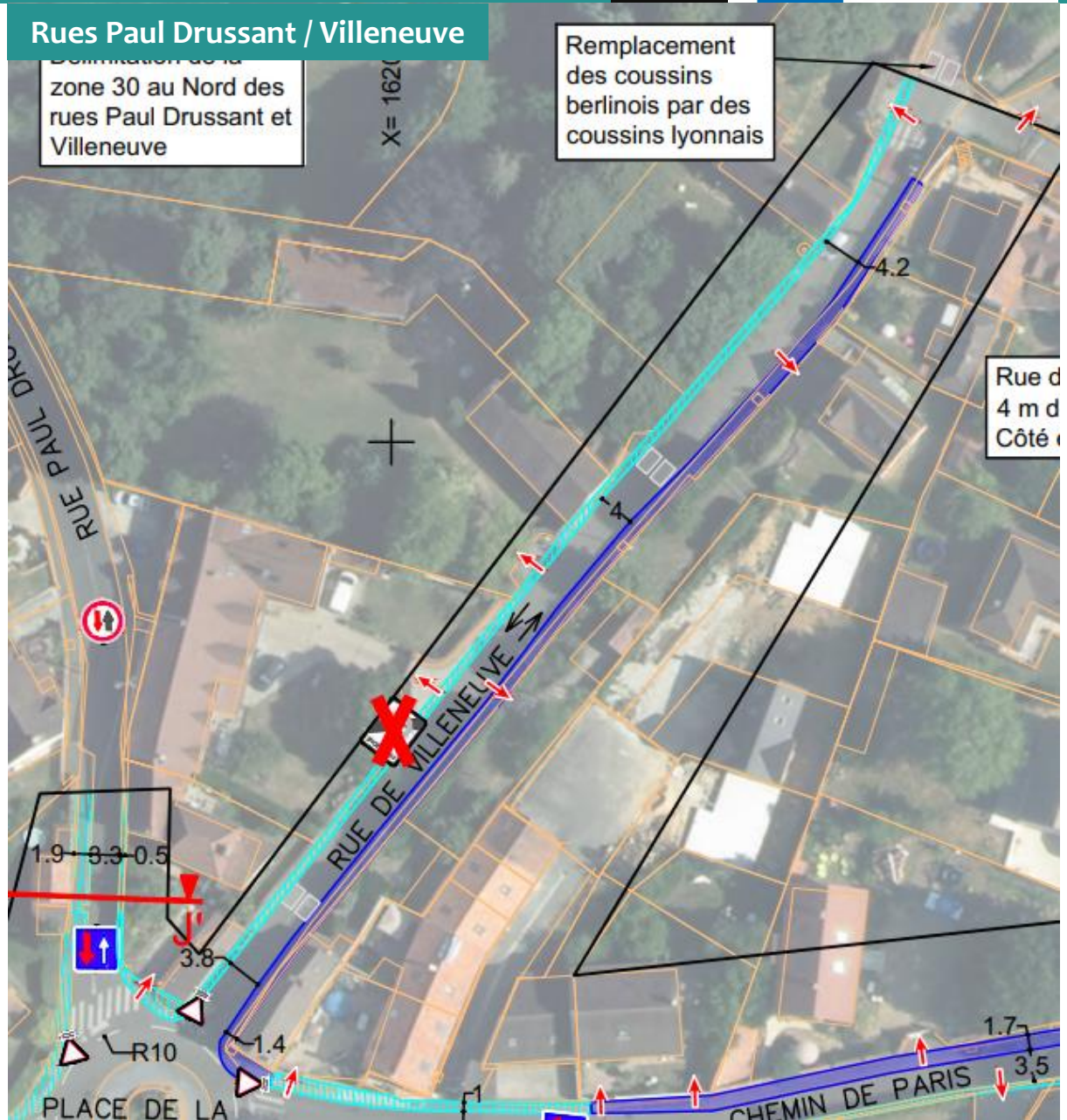
Stationnement existant

Stationnement projet

Quai bus accessible PMR

Rigoles Royales

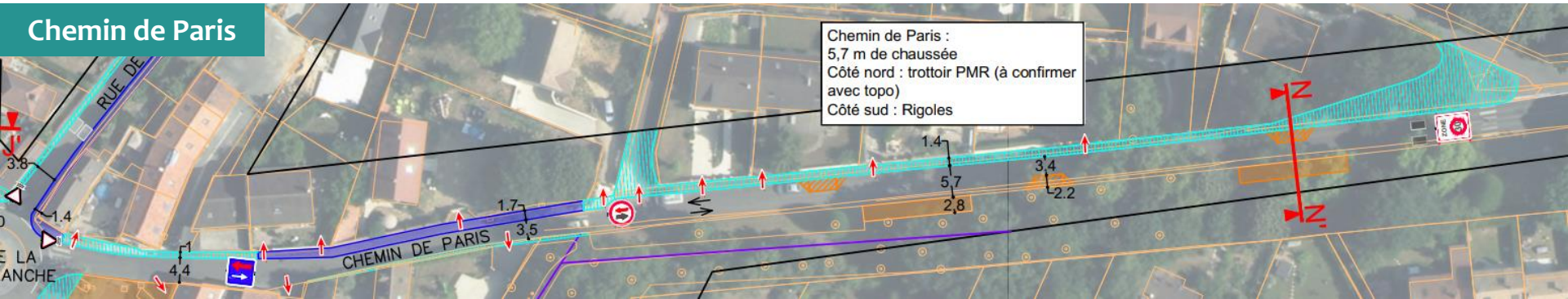
Coussin lyonnais



► Variante 1

- Entrée de la zone 30 après le croisement avec le Chemin du Fourneau
- Création de 2 places de stationnement sous la forme d'écluses en alternance pour réduire les vitesses
- Elargissement du trottoir Nord au niveau de l'écluse

Chemin de Paris



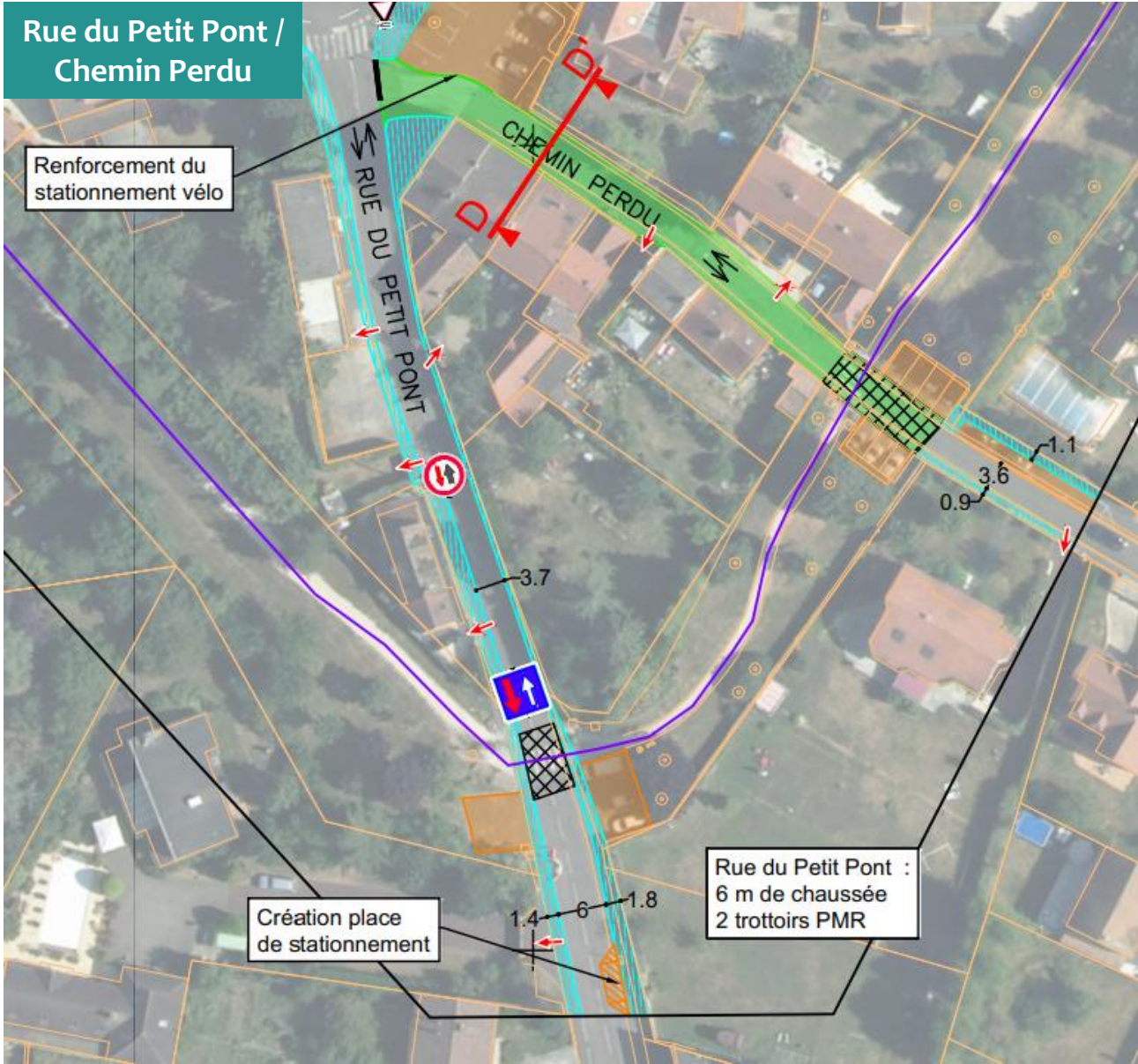
Légende

- Zone d'étude
- Sens de circulation
- Zone de rencontre
- Chaussée
- Trottoir/espace piéton non modifié
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement)
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement et élargissement)
- Plateau surélevé
- Entrée charretière
- Stationnement existant
- Stationnement projet
- Quai bus accessible PMR
- Rigoles Royales
- Coussin lyonnais

► Variante 1

Création d'une place pour le coiffeur rue du Petit Pont

Chemin de Perdu : entrée en zone de rencontre au croisement des rigoles



Légende

- Zone d'étude
- Sens de circulation
- Zone de rencontre
- Chaussée
- Trottoir/espace piéton non modifié
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement)
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement et élargissement)
- Plateau surélevé
- Entrée charretière
- Stationnement existant
- Stationnement projet
- Quai bus accessible PMR
- Rigoles Royales
- Coussin lyonnais

► Variante 2

Grands principes d'aménagements :

- Création d'une zone 30 unique dans le village et d'une zone de rencontre autour de la place
- Transformation de la place de la Croix Blanche en carrefours plans
- Mise en place de différents aménagements pour faire respecter la limitation de vitesse et diminuer le risque de shunt
- Augmentation du stationnement
- Accessibilité des arrêts de bus
- Modes doux favorisés

Zone 30

Zone de rencontre
(20 km/h)



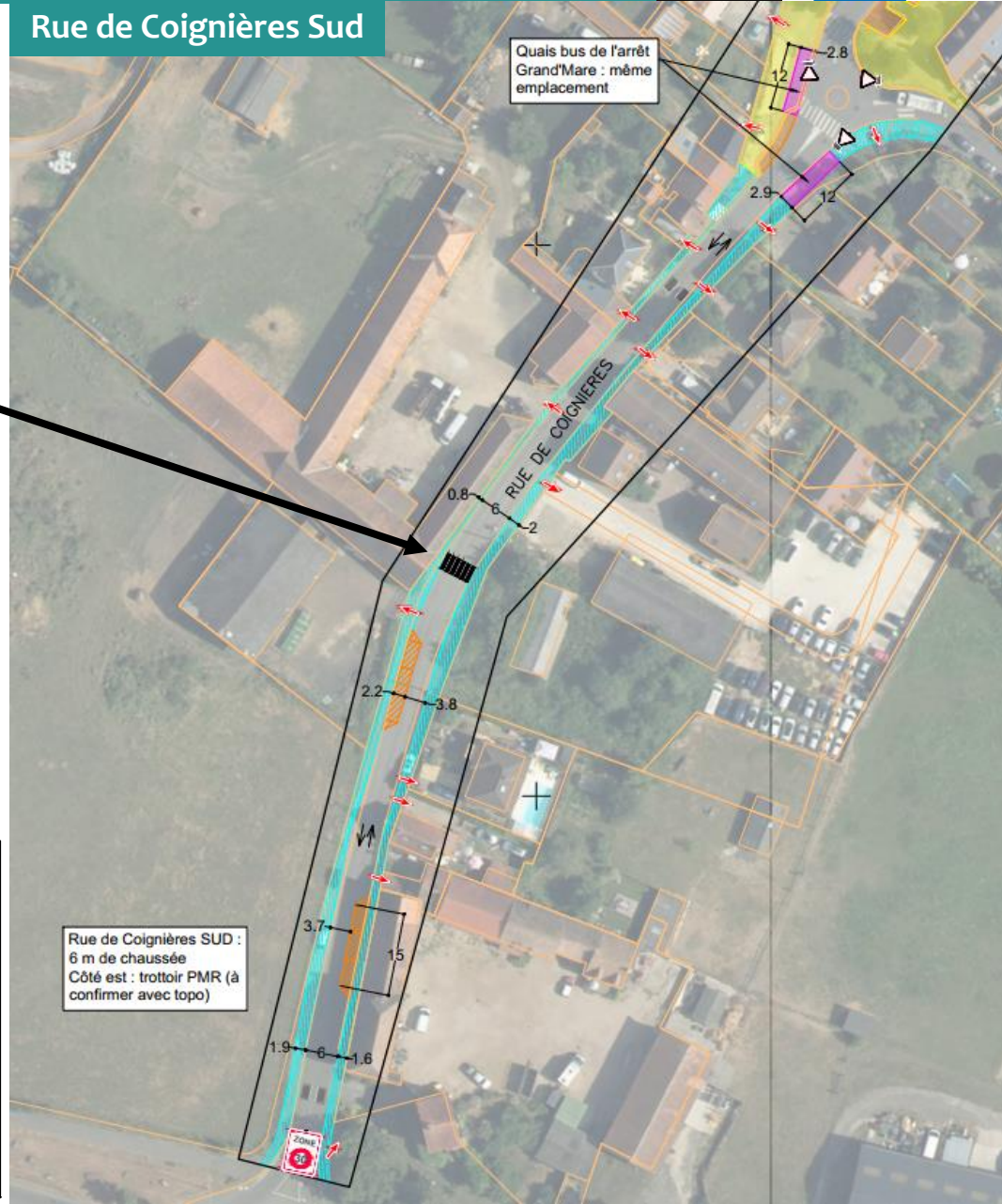
© Géoportail

Présentation des 2 variantes proposées

► Variante 2

- Entrée de la zone 30 après le giratoire
- Création de 2x3 places de stationnement sous la forme d'écluses en alternance pour casser les vitesses
- Création d'un passage piéton pour passer du trottoir Ouest étroit au trottoir Est PMR

Rue de Coignières Sud



Légende

Zone d'étude

Sens de circulation

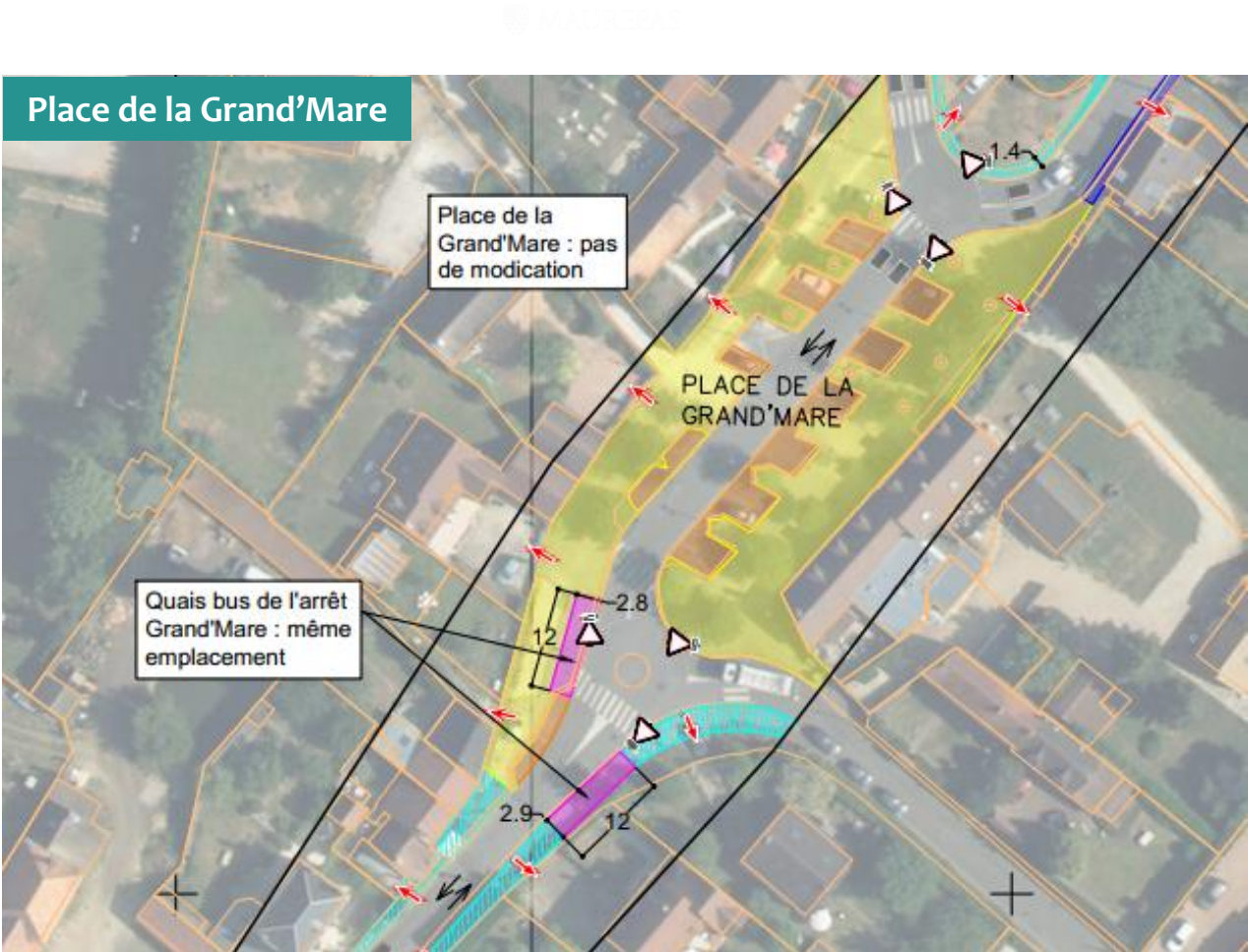
Rue de Coignières SUD :
6 m de chaussée
Côté est : trottoir PMR (à confirmer avec topo)

► Variante 2

Panneaux Cédez-le-passage pour clarifier les 2 mini-giratoires

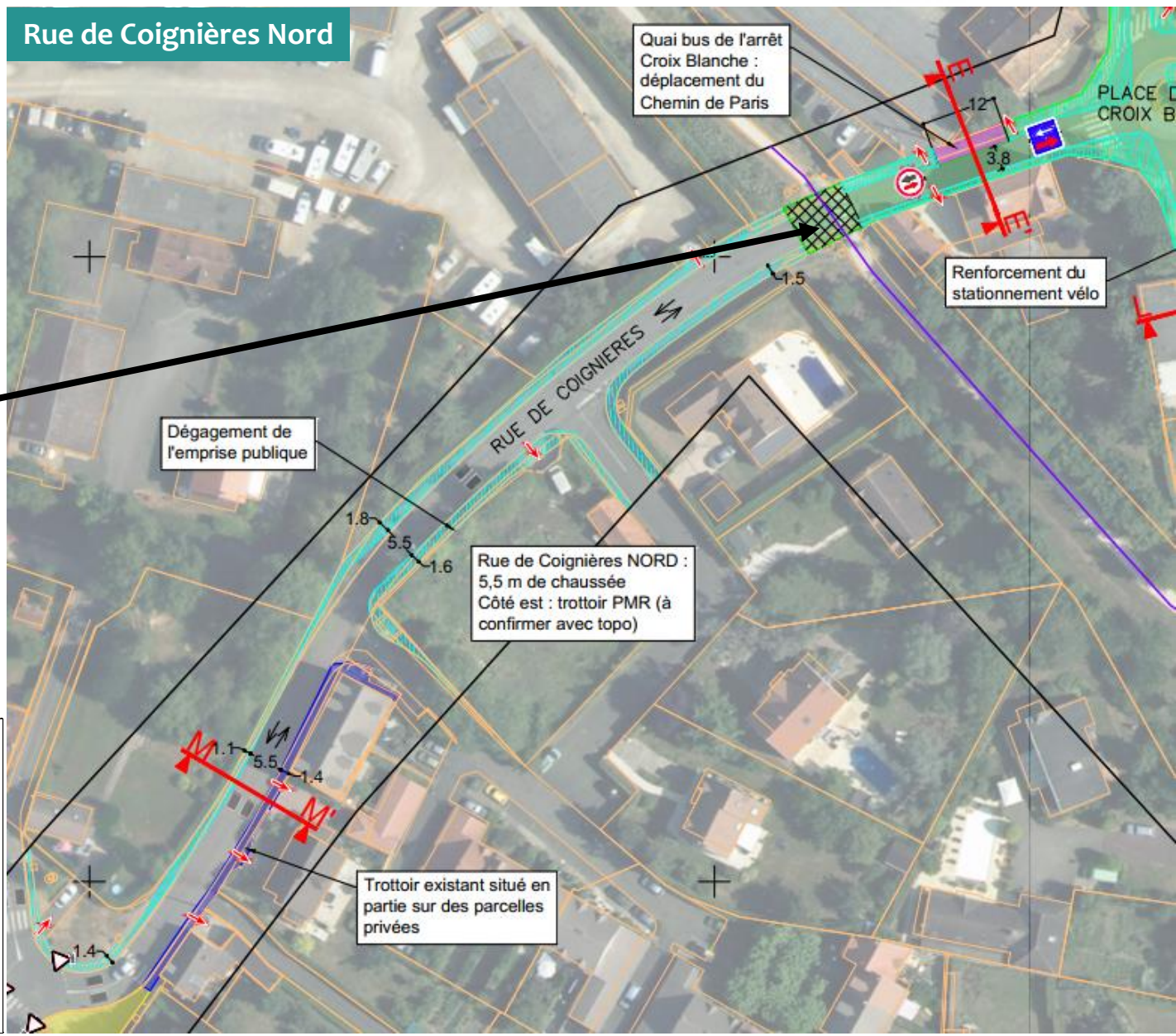
Quais bus aux mêmes emplacements mais accessibles aux PMR

- Légende
- Zone d'étude
 - Sens de circulation
 - Zone de rencontre
 - Chaussée
 - Trottoir/espace piéton non modifié
 - Trottoir/espace piéton modifié (revêtement)
 - Trottoir/espace piéton modifié (revêtement et élargissement)
 - Plateau surélevé
 - Entrée charretière
 - Stationnement existant
 - Stationnement projet
 - Quai bus accessible PMR
 - Rigoles Royales
 - Coussin lyonnais



► Variante 2

- Objectif d'un trottoir côté Est accessible aux PMR
- Implantation régulière de coussins lyonnais pour éviter les reprises de vitesse (respect des 30 km/h)
- Croisement des rigoles : début de la zone de rencontre mise en avant par un plateau surélevé / un revêtement différent



Légende

- Zone d'étude
- Sens de circulation
- Zone de rencontre
- Chaussée
- Trottoir/espace piéton non modifié
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement)
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement et élargissement)
- Plateau surélevé
- Entrée charretière
- Stationnement existant
- Stationnement projet
- Quai bus accessible PMR
- Rigoles Royales
- Coussin lyonnais

- Zone d'étude
- Sens de circulation
- Zone de rencontre
- Chaussée
- Trottoir/espace piéton non modifié
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement)
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement et élargissement)
- Plateau surélevé
- Entrée charrettière
- Stationnement existant
- Stationnement projet
- Quai bus accessible PMR
- Rigoles Royales
- Coussin lyonnais

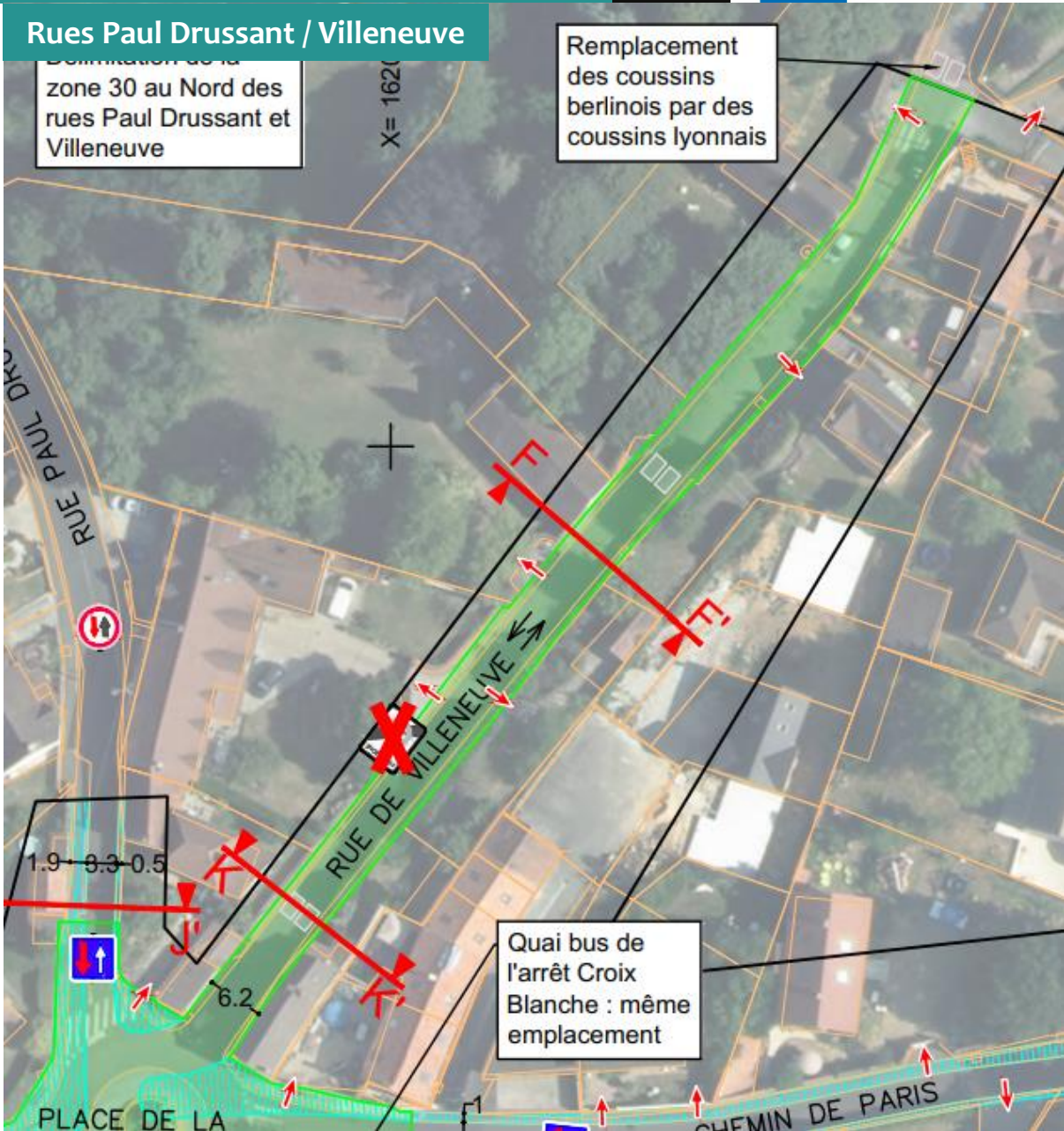
► Variante 2

Rue de Villeneuve incluse dans la zone de rencontre jusqu'au croisement du Chemin du Fourneau = trottoirs à niveau

Coussins lyonnais réguliers pour éviter les reprises de vitesse (respect des 20 km/h)

Légende

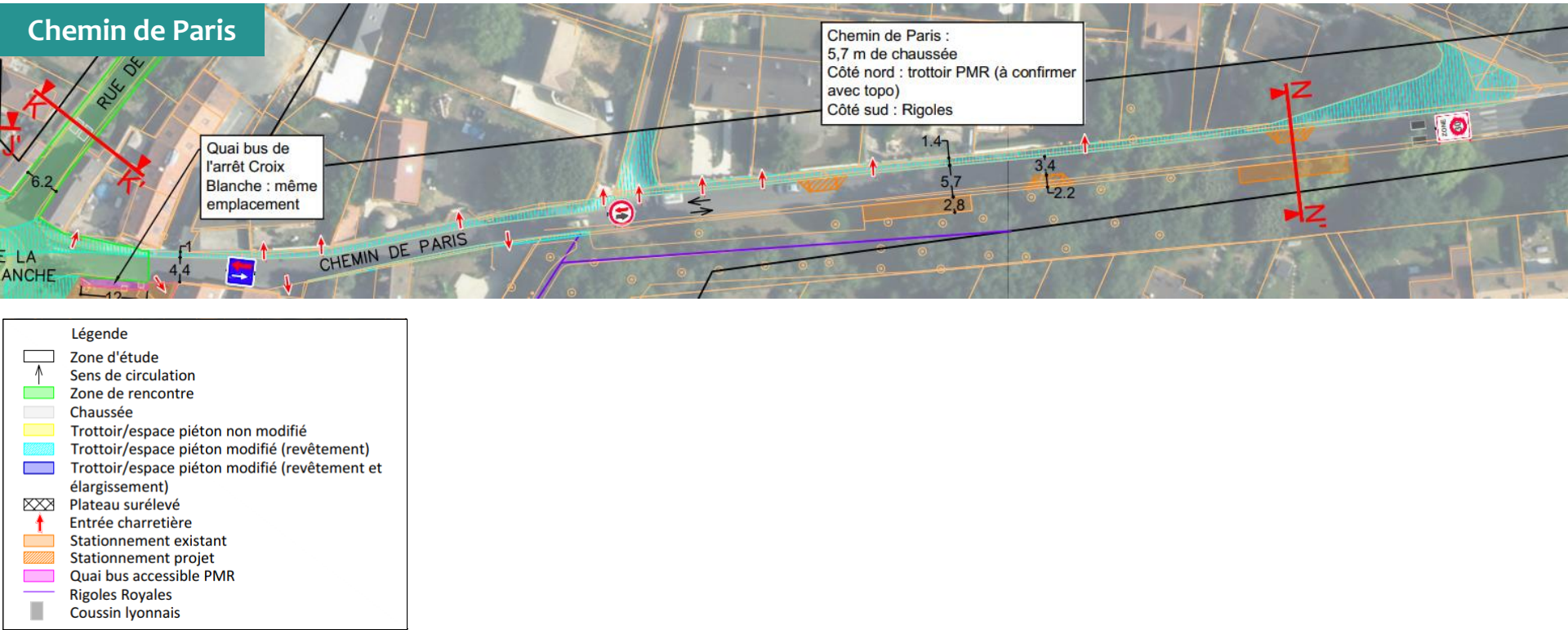
- Zone d'étude
- Sens de circulation
- Zone de rencontre
- Chaussée
- Trottoir/espace piéton non modifié
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement)
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement et élargissement)
- Plateau surélevé
- Entrée charretière
- Stationnement existant
- Stationnement projet
- Quai bus accessible PMR
- Rigoles Royales
- Coussin lyonnais



► Variante 2

Entrée de la zone 30 après le croisement avec le Chemin du Fourneau

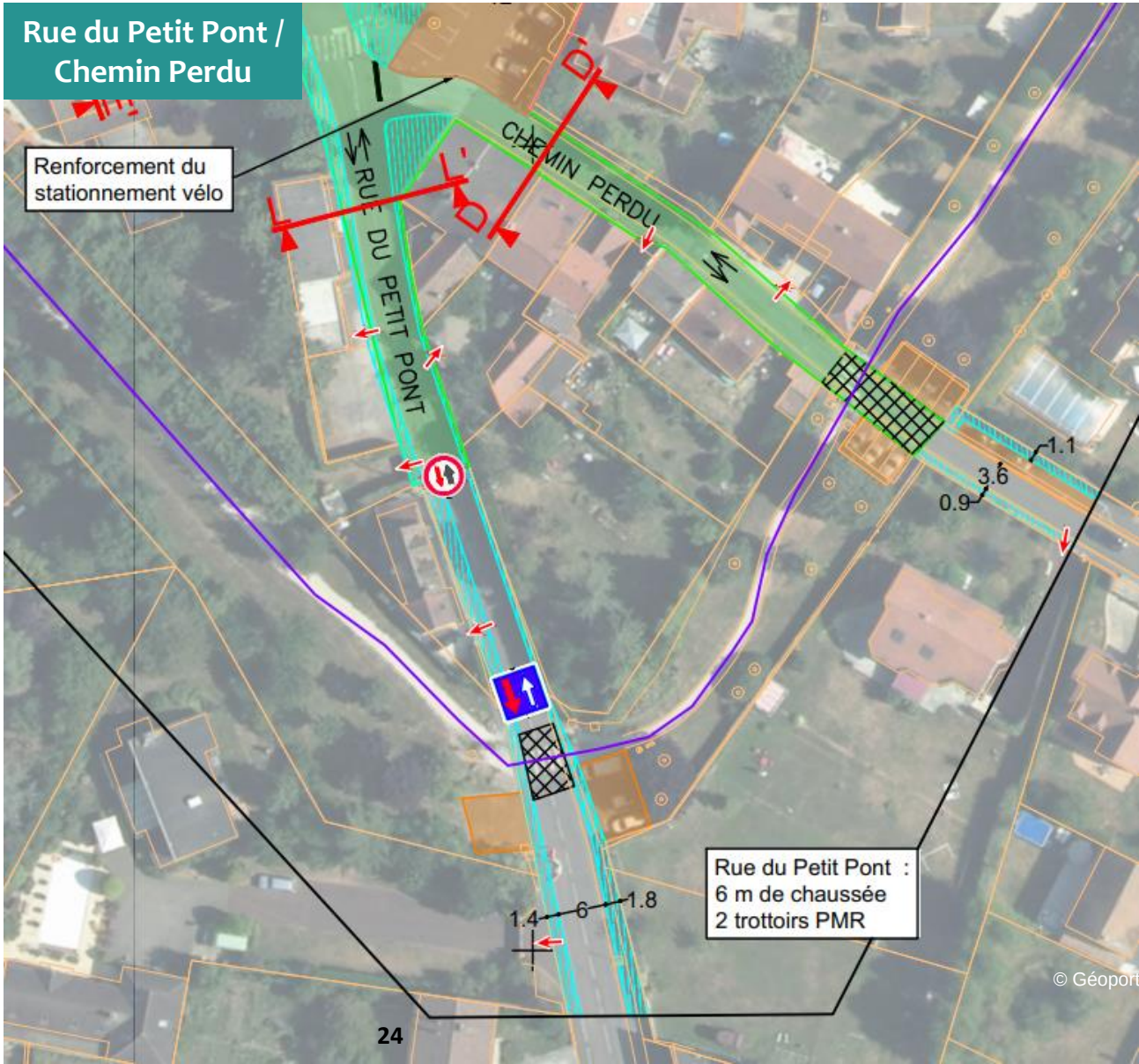
Création de 2 places de stationnement sous la forme d'écluses en alternance avec topo pour réduire les vitesses



► Variante 2

Rue du Petit Pont : entrée en zone de rencontre après l'écluse

Chemin de Perdu : entrée en zone de rencontre au croisement des Rigoles



Légende

- Zone d'étude
- Sens de circulation
- Zone de rencontre
- Chaussée
- Trottoir/espace piéton non modifié
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement)
- Trottoir/espace piéton modifié (revêtement et élargissement)
- Plateau surélevé
- Entrée charretière
- Stationnement existant
- Stationnement projet
- Quai bus accessible PMR
- Rigoles Royales
- Coussin lyonnais

	Variante 1	Variante 2
Circulation	Zone 30 / Zone de rencontre Chemin Perdu + Dispositifs en faveur d'un apaisement des vitesses + Diminution du risque de shunt + Priorités clarifiées - Accumulation de ralentisseurs contraignants pour les résidents	Zone 30 / Zone de rencontre autour de la place + Dispositifs en faveur d'un apaisement des vitesses + Diminution du risque de shunt + Priorités clarifiées +/- Risque de non-respect de la priorité piétonne en zone de rencontre (doit être particulièrement visible) - Accumulation de ralentisseurs contraignants pour les résidents
<u>Place de la Croix Blanche</u>	Conservation d'un giratoire + Bonne lisibilité de l'aménagement + Favorise un ralentissement accru des automobilistes - Giration des bus malaisée - Limite les possibilités d'élargissement des trottoirs piétons	Modification en 2 carrefours à priorités à droite + Espaces piétons élargis, traversées courtes + Trajectoire directe pour les bus sur l'axe rue de Coignièrès – Chemin de Paris, accostage parallèle aux quais facilité - Giration Chemin de Paris – rue de Villeneuve moins évidente - Succession de 2 carrefours moins lisible
Stationnement	+ Création de 10 places (6 rue de Coignièrès, 2 Chemin de Paris, 1 place PMR place de la Grand'Mare, 1 place rue du Petit Pont pour le coiffeur)	+ Création de 8 places (6 rue de Coignièrès, 2 Chemin de Paris)
Arrêts de bus	+ Mise en accessibilité	+ Mise en accessibilité + Accostage facilité pour l'arrêt Croix Blanche
Déplacements piétons	+ Amélioration de l'accessibilité PMR	+ Priorité piétonne en zone de rencontre + Amélioration de l'accessibilité PMR +/- Risque de non-respect de la priorité piétonne en zone de rencontre (doit être particulièrement visible)
Continuités cyclables	+ Zone 30 permettant une cohabitation plus sécurisée sur la chaussée	+ Priorité cycliste en zone de rencontre + Zone 30 permettant une cohabitation plus sécurisée sur la chaussée
Paysage	+ Reprise des revêtements des trottoirs + Valorisation et sécurisation des intersections avec les rigoles	+ Zone de rencontre qualitative + Reprise des revêtements des trottoirs + Valorisation et sécurisation des intersections avec les rigoles

	2023		2024				2025				2026				2027	
	Tri m. 3	Tri m. 4	Tri m. 1	Tri m. 2	Tri m. 3	Tri m. 4	Tri m. 1	Tri m. 2	Tri m. 3	Tri m. 4	Tri m. 1	Tri m. 2	Tri m. 3	Tri m. 4	Tri m. 1	Tri m. 2
Etudes Préliminaires																
Validation programme, fiche de coût et délégation MOA																
Désignation MOE*																
Etudes (APS-PRO-DCE)																
Consultation des entreprises																
Enfouissement des réseaux																
Travaux et réception - variante 1																
Travaux et réception - variante 2																

*2 mois dans le cas de l'accord cadre, 5 mois dans le cas d'une consultation spécifique

- Prochaine étape : étude de faisabilité
- Lancement prévisionnel des travaux : 3^{ème} trimestre 2026

Merci de votre attention
Avez-vous des questions ?

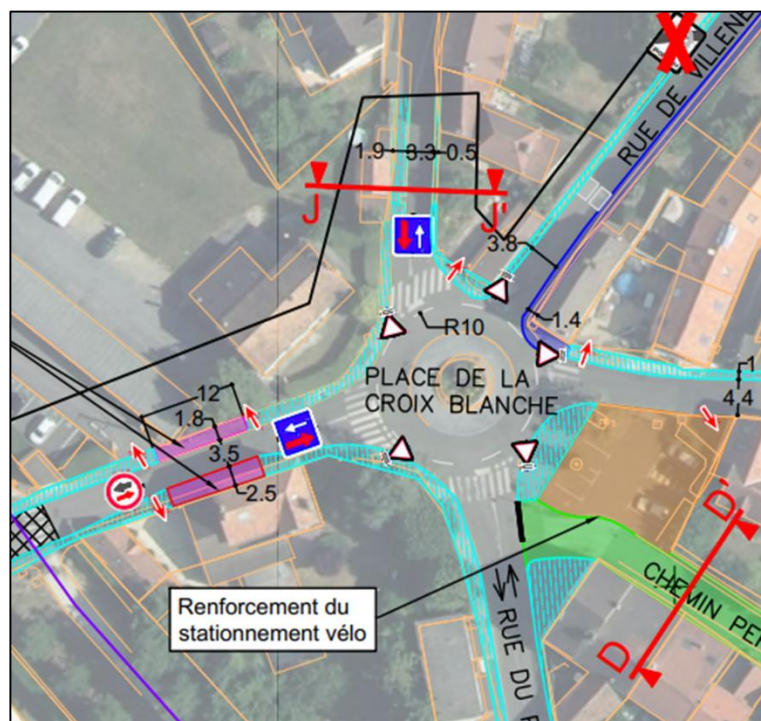
**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations



► Focus sur la place de la Croix Blanche

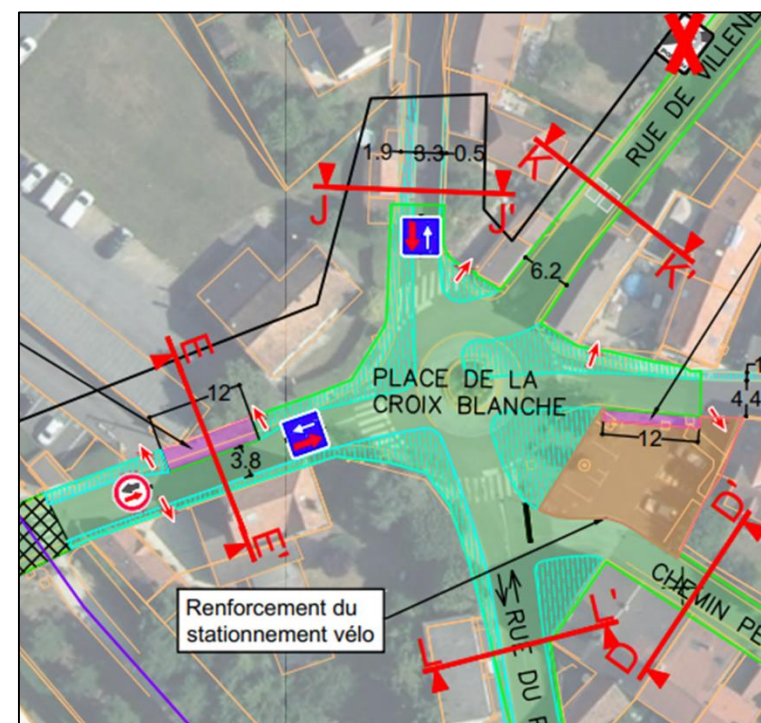
Variante 1 : giratoire



- + Bonne lisibilité de l'aménagement
- + Favorise un ralentissement accru des automobilistes

- Giration des bus malaisée
- Limite les possibilités d'élargissement des trottoirs piétons

Variante 2 : carrefours plans



- + Espaces piétons élargis, traversées courtes
- + Trajectoire directe pour les bus sur l'axe rue de Coignières – Chemin de Paris, accostage parallèle aux quais facilité

- Point d'attention : giration Chemin de Paris – rue de Villeneuve
- Succession de 2 carrefours moins lisibles